

BUSSAC info



N° ISSN 0776-2246



Bulletin local

PARUTION TOUS LES 2 MOIS

NOV. - DEC. 87

n° 25

S O M M A I R E

	Pages
- <u>LA VIE DES SECTIONS :</u>	
. Section informatique.....	4
. Tennis de table.....	5
. Le scoop.....	8
. Loto du Jumelage.....	10
. Jeux.....	11
. Solutions des jeux du n° 24.....	14
- <u>INFORMATIONS LOCALES :</u>	
. Sport Auto à Bussac.....	12
. Labo photos.....	14
. Conseil d'Ecole.....	15
. Arbre de Noël.....	18
. Histoire d'une rivière.....	19
. Analyse d'eau.....	20
. Petites annonces.....	23
- <u>INFORMATIONS GENERALES :</u>	
. Association des Paralysés de France.....	20
. A.N.P.E. & Minitel.....	21
. Délivrance des cartes grises.....	24
. Apprenons la rue.....	25
- <u>LES MOGHETTES DE BOUESANSOUE</u>	26
- <u>INFORMATIONS MUNICIPALES</u>	29

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- René BOURAUD (Responsable de publication)
- Janine CASTILLON & Marie-Jo CHAPUIS (Conseils à la Rédaction)
- Marie-Claude ALLINAND, Nicole CHABOT & Suzanne MAGNERON (frappe du texte et mise en page)
- Mmes DURAND, FOUQUET, PATROUILLAULT & POMMIER (distribution)

Section INFORMATIQUE

L'équipe de

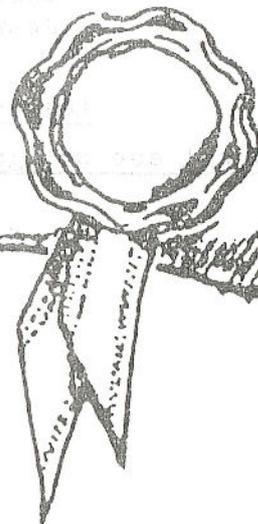
BUSSAC INFO

vous présente

ses meilleurs

vœux pour

1988



Section INFORMATIQUE

du Foyer Rural Municipal

La section informatique a ouvert ses portes le 7
Décembre 1987.

Elle fonctionne dans les locaux de l'école (salle
informatique).

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Scolaires (de l'école) : de 17h00 à 18h00
(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)
- Scolaires (du collège) : de 18h00 à 19h00 le Mardi
- Adultes : de 19h00 à 20h00 (Lundi, Jeudi)

Effectifs à l'ouverture :

- Scolaires (de l'école) = 36
- Scolaires (du collège) = 4
- Adultes = 7

Composition du bureau :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| - Président..... | Jean GUITER |
| - Vice-Président..... | Christian GAILLARD |
| - Secrétaire..... | Valérie BORDET |
| - Secrétaire-Adjoint..... | Serge LABBE |
| - Trésorière..... | Véronique GAUDIN |
| - Trésorier-Adjoint..... | J. Pierre PELLETREAU |

Animateurs :

- Valérie BORDET
- Christian GAILLARD
- Jean-Pierre PELLETREAU

Les cours sont gratuits mais la carte du Foyer
Rural est obligatoire.

TENNIS DE TABLE

I - TOURNOI COMMUNAL :

Dès maintenant voici une date à retenir :

SAMEDI 23 JANVIER 1988 à 14h00

Ce jour là, au Foyer Rural, la Section Tennis de Table organise un tournoi amical ouvert aux

- Enfants de l'école,
- Adolescents et adultes (tous niveaux)

Vous pouvez déjà vous inscrire auprès de :

- Jean GUITER (Directeur de l'Ecole)
- Serge PROUZAT (animateur cantonal)
- Michel CHABOT (46.93.71.80)
- Stéphane CHABOT Animateurs de la Section

On peut aussi s'inscrire sur place, le jour du tournoi de 13h45 à 14h15.

Chaque participant aura droit à un lot.

Nous vous espérons nombreux, dans un esprit de détente sportive : buvette, crêpes, sandwiches, café,...

II - NOUVELLES DE L'ECOLE DE TENNIS DE TABLE :

Tous les mardis de 15h45 à 16h45, les élèves de la classe de Mr GUITER sont partagés en 3 groupes :

- Informatique avec Valérie BORDET (stagiaire T.U.C.),
- Education physique et sportive ou activité en salle avec Jean GUITER,
- Tennis de Table avec Serge PROUZAT (animateur cantonal).

En prolongement de cette dernière activité, la section tennis de table propose deux séances d'entraînement hors

.../...

temps scolaire :

- le lundi à 17h00 avec Michel CHABOT
- le mardi à 17h00 avec Stéphane CHABOT

Actuellement, l'école de tennis de table accueille une vingtaine d'enfants. Certains, parmi les plus anciens, commencent à bien se débrouiller et on peut maintenant envisager pour eux des compétitions qui leur permettront de progresser techniquement.

Un problème actuellement reste à résoudre : il manque des raquettes d'entraînement de qualité, mais nous espérons bientôt pouvoir en acheter (c'est une question d'argent).

III - RESULTATS DU CHAMPIONNAT :
=====

I) EQUIPE DE DEPARTEMENTALE III :

- Journée n° 1 : BUSSAC - VILLENEUVE : 02 - 16
- Journée n° 2 : VENERAND - BUSSAC : 07 - 11
- Journée n° 3 : BUSSAC - LES GONDS : 13 - 05
- Journée n° 4 : MARIGNAC - BUSSAC : 02 - 16
- Journée n° 5 : BUSSAC - CHANCIERS : 06 - 12
- Journée n° 6 : BUSSAC - GERMIGNAC : 11 - 07
- Journée n° 7 : SAINTES - BUSSAC : 16 - 02

Soit 4 victoires pour 3 défaites.

C'est un encourageant bilan pour les joueurs :

Alain LABORIE (capitaine)
Michaël DEJEAN
Sabine ANTONIN
Bernard MIGNON

L'effectif de cette équipe a besoin d'être étoffé, ce qui sera bientôt fait grâce à la venue de 3 nouveaux joueurs : Bruno AUDEBEAUD, Jérôme AUDEBEAUD et Bruno PIMIENTA.

2) EQUIPE DEPARTEMENTALE II :

- Journée n° 1 : LES TOUCHES DE PERIGNY - BUSSAC : 08 - 10
- Journée n° 2 : BUSSAC - MONS : 10 - 08
- Journée n° 2 bis : SAINTES - BUSSAC : 12 - 06
- Journée n° 3 : BUSSAC - VENERAND : 09 - 09
- Journée n° 4 : ST SULPICE DE ROYAN - BUSSAC : 10 - 08

.../...

- Journée n° 5 : BUSSAC - ROYAN : 07 - II
- Journée n° 6 : CHANIERES - BUSSAC : I2 - 06
- Journée n° 6 bis : PONS - BUSSAC : 08 - IO
- Journée n° 7 : BUSSAC - LES GONDS : 09 - 09

Soit 4 victoires, 2 nuls et 4 défaites.

L'équipe est formée de :

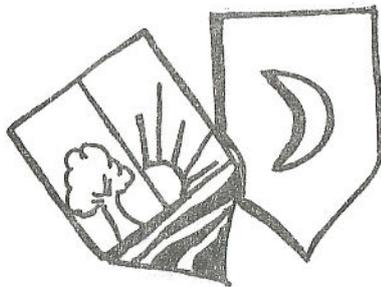
Christian AUDEBEAUD (capitaine)
Christophe MONGET
Bruno MONGET
Michel CHABOT
Michel MAILLET
Paul PIMIENTA

Cette équipe n'a pas toujours été complète, mais comme ça va s'améliorer lors de la deuxième phase du championnat (matches retour), on peut donc être plus optimiste pour l'avenir.

Le Secrétaire

Paul PIMIENTA

JUMELAGE



Nous vous rappelons

que notre voyage

en SUISSE

aura lieu

du 3 au 10 Juillet 1988

LE SCOOP...

BUSSAC-INFO détient une sacrée information, le scoop de l'année.

Pour la première fois à Bussac sera organisée une course pédestre. Course inscrite officiellement au calendrier de la Fédération des courses sur route ; au même titre que par exemple les 20 km de Rochefort, Marathon de La Rochelle, 3 heures de Saintes, etc... En bref plus de 30 courses sont maintenant inscrites sur les calendriers.

Comment se déroulera cette manifestation sportive ? Tout d'abord, il semblerait que le circuit, une boucle de 20 km, se déroulera sur le haut de notre commune, avec départ et arrivée à proximité de la salle municipale. Cette course pédestre sera ouverte à tous, seule condition requise : avoir 18 ans au moins. Elle sera à allure libre. Il est bien évident que, devant, cela ira très vite. D'ailleurs cette course devrait être couverte pour les meilleurs en un peu plus d'une heure.

Pierre de Coubertin n'a-t-il pas dit "l'important est de participer" ? Un sponsor s'est déjà manifesté, afin d'aider les organisateurs, en l'occurrence : la section musculation - gymnastique féminine du Foyer Rural de Bussac. Il est bien évident que pour réussir une telle épreuve sportive sur Bussac et bien d'autres, les organisateurs doivent se pencher sur quelques questions dès maintenant (les coupes, les lots pour chaque participant, les récompenses). Une réunion de travail verra le jour en début d'année pour affiner tous ces détails. Bien sûr les personnes qui, éventuellement voudraient

.../...

aider à l'organisation sont priées de se faire connaître auprès de Jean-Pierre CLERFEUILLE - Tél. 46.74.26.34 à BUSSAC.

Si vous vous sentez une âme de sportif débutant, un conseil : commencez l'entraînement dès maintenant. Quant aux sportifs de Bussac, et il y en a, je suis sûr que le 11 Septembre, ils seront sur la ligne de départ à 9h30.

Dans la prochaine parution de BUSSAC-INFO, tous les détails seront divulgués. D'ores et déjà qu'on se le dise...

Jean-Pierre CLERFEUILLE



LOTO du 28 Novembre

Il s'est déroulé dans une ambiance sympathique, réchauffée par la présence de nombreux enfants. Le premier lot, un vélo bi-cross, avait d'ailleurs été choisi un peu à leur intention.

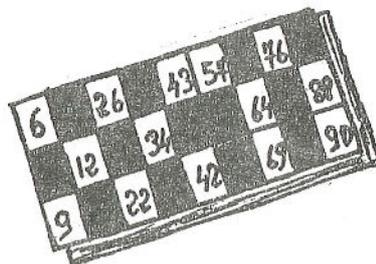
Tout au long de la soirée, les lots ont été bien répartis dans toute la salle. Le vélo bi-cross a été gagné par Georges MONGET pour son petit-fils. L'anorak ira réchauffer les épaules de Joëlle ARNAUD qui est la soeur de Marie Claude ALLINAND.

Les filets, copieusement garnis par Mr MENAUD, ont été attribués aux familles PATROUILLAULT, CHABOT, COURTIN, ALLAMARGOT ... toujours fidèles à l'appel de la Chance.

Les jambons ont été gagnés par les jeunes LAJOIE, TARIF ... Quand à Mr ROY, "l'exactitude SNCF" lui a permis d'estimer le poids du jambon au gramme près.

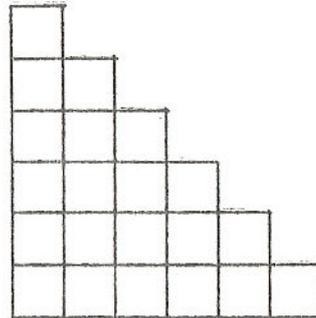
Bravo à tous ces gagnants, et au prochain loto.

LE 30 JANVIER 1988
LOTO ORGANISE PAR LE
FOYER RURAL ET LE COMITE DES FETES



JEUX

Avoir conjugué
 Note du chef
 Etendue d'eau
 Instruit
 Cordage
 Intrigue



HORIZONTALEMENT:

1- Ville de Californie - 2- Offi-
 cier - Sentiment - 3- Sommet pour
 Noïse - Début - 4 - Abréviati-on -
 Titre - Appareils pour gymnastes -
 5- Multiplicateur - Taquinerie -
 6- Caprice - Donné le caractère romain -
 7- Instrument de musique - Symbole -
 8- Règle - Allure - 9 - Manque d'éclat -
 Autre instrument de musique - 10 - En-
 zyme - Manque de force - 11 - Etablissements
 à étoiles - 12 - En bonne santé - Un
 d'ailleurs -

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3		■						■				
4			■				■					
5					■							■
6				■								
7								■			■	
8			■		■					■		■
9							■					
10				■		■						
11												■
12		■							■			

VERTICALEMENT: 1- Massif des Alpes suisses - 2- Abréviati-on de temps -
 Chant pour bébé - 3- Ville de Yougoslavie - Roue - Pas pour le 2^e classe -
 4 - Fit des boucles - Ile de l'Adriatique - Possessif - 5- Princesse indienne -
 Mesure - Unissai - 6- Inquiétante - Débute une longue série - 7 - Poète
 persan - Mesure agraire - 8- Symbole - Bendre de Mahomet - Choisis -
 9- Nécessaire à la création - 10 - Froncé : signe de mécontentement - Pilier -
 11- Mesurées - Parfumé - 12 - Présentement - Conjonction - Points opposés -

SPORT AUTO

à BUSSAC

Après les honneurs du journal SUD-OUEST, il était logique que nous aussi, petit journal local, nous écrivions quelques lignes sur notre jeune couple de coureurs de Rallye.

Tout le monde a deviné de qui il s'agissait, c'est bien entendu de notre sympathique garagiste Paul PAILLE et de Marlène son épouse, lui le pilote, elle la navigatrice. Sur une Samba Rallye groupe A, mise au point par Paul, ils se sont engagés dans le Rallye d'Automne, rallye dur et sélectif, d'après ce que l'on en dit.

Départ de La Rochelle pour Bords, tout va bien jusqu'ici, et puis suivant la dure loi du sport et surtout de la mécanique, la voiture rend l'âme et ils sont contraints à l'abandon, comme tant d'autres malheureusement. Paul avec Marlène l'année prochaine, avec ta ténacité et ton sens sportif, nous savons que tu seras encore sur la ligne de départ, et nous sommes certains que tu figureras dans le palmarès d'arrivée cette fois-ci. En attendant, prépare ta voiture de rallye, sois toujours aussi sympa que tu l'es en ce moment avec nous, et l'important en quoi que ce soit c'est de participer. C'est une tirade bien connue !

Photos : Jean-Marc ALLINAND
Texte : Jean-Pierre CHABIRON



- LABO - PHOTOS -

Le 13 Décembre, SAULGE, près de MONTMORILLON, organisait son 3e concours de photos sur le thème des animaux.

Jean-Pierre CHABIRON faisait partie des 70 individuels venus de toute la France. Il participa au Concours Régional noir et blanc avec une série de 5 photos.

Il obtint le 2e prix dans sa catégorie, avec notre emblème charentais "Ine cagouille su' des souchettes".

Nous lui présentons toutes nos félicitations pour ce beau succès, auquel lui-même tient à associer la section Photo et particulièrement Jean-Claude DUPONT qui l'a initié à cet art.

Solution des Jeux du n° 24

O						
L	O					
O	L	E				
R	O	L	E			
L	O	U	E	R		
L	O	U	T	R	E	

M	O	N	T	D	E	M	A	R	S	A	N
E	D	I	T	E		I	G	U	A	N	E
D	O	N		V	I	S	E	E		D	C
I	R	O	N	I	S	E		E	R	N	E
T	A	N	I	N		R	O	S	E		S
E	T		E		F	E	R		E	R	S
R		C	E	R	I	S	I	E	R		A
R	A	I	S	O	N		E	L		Q	I
A	M	E		T	E	R	N	I	E		R
N	O	R	D		S	E	T		O	T	E
E	N	G	I	N	S		E	L	L	A	
E	T	E	T	E	E	S		L	E	S	T

CONSEIL D'ECOLE

du 30-10-87

En présence de Monsieur le Maire et de Monsieur le Délégué Départemental de l'Education Nationale, le Conseil d'Ecole s'est réuni à 9 heures à l'école.

Différents problèmes ont été discutés :

- 1 - SALLE INFORMATIQUE :

La salle d'activités sera la salle informatique. Ainsi le bureau sera libéré.

Il est prévu de carreler le sol, d'installer une cloison l'isolant de l'entrée des élèves et de mettre un tapis brosse dans le couloir.

- 2 - AMENAGEMENT DU PREAU SITUE A L'ENTREE DE L'ECOLE :

Il est prévu de le fermer du côté des courts de tennis et d'y aménager un rangement pour la table de ping-pong.

- 3 - ECOULEMENT DES EAUX DE PLUIE ET DES EAUX USEES :

L'écoulement des eaux de pluie ne se fait pas dans la cour car les conduites doivent être bouchées. De plus, l'écoulement des eaux usées de la cuisine n'est pas satisfaisant. Il serait à refaire en ligne directe.

- 4 - REFECTION DES W.C. (côté primaire) :

Monsieur le Maire en présente le plan. Il est demandé que les urinoirs soient installés à un niveau plus bas et qu'une pente soit prévue pour l'écoulement des eaux.

- 5 - TONNES A GAZ EXTERIEURES A L'ECOLE :

Une porte doit être posée à l'entrée.

.../...

- 6 - AMENAGEMENT DE LA SALLE DE JEUX DE LA MATERNELLE :

Monsieur le Maire en présente le plan.

L'eau chaude est demandée aux robinets.

- 7 - SALLE DE RESTAURANT :

Un porte-manteaux mobile semble utile dans cette salle.

- 8 - CLASSE MATERNELLE :

Le remplacement des tables individuelles existantes semblerait nécessaire. On pourrait prévoir trois tables octogonales et vingt-quatre chaises.

De plus, l'ancienne "cage à poules" pourrait être modifiée en "cabane" pour les jeux.

(Il semblerait aussi utile d'acheter "un écran de jour" pour les projections en maternelle car il y a trop de lumière).

- 9 - FIN DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COUR DE RECREATION COTE PRIMAIRE :

Il ne reste plus que la partie métallique à la charge de la Mairie.

Une planche servant de "comptoir" a été oubliée dans la cabane (à prévoir).

- 10 - ACTIVITES DE L'ECOLE :

a) Déplacement sportif en USEP le 4 Décembre à FONT-COUVERTE.

b) Piste de la Prévention Routière le 14 Décembre à BUSSAC.

c) Activité Tennis de Table :

Elle a lieu tous les mardis de 15h45 à 16h45 avec Serge PROUZAT, animateur cantonal. Elle continue après la classe le lundi et le mardi de 17h00 à 18h00, animée par des membres de la section Tennis de Table.

d) T.U.C. : Valérie BORDET est agréée à l'école par le nouveau Conseil d'Ecole. Elle y assure l'informatique.

.../...

e) Club informatique :

A la suite du "Contrat Bleu" l'achat d'ordinateurs est prévu.

Plusieurs animateurs s'étant présentés, le club fonctionnera dès que l'ordinateur actuellement en panne sera réparé. (dans les mêmes conditions que précédemment).

f) Projet Prévention Routière (note ministérielle)

Le Conseil d'Ecole pense que les activités "Prévention Routière" à l'école de Bussac sont satisfaisantes.

Il est donc décidé de continuer comme par le passé. (cours à l'école plus épreuves sur piste par la Prévention Routière).

- II - DIVERS :

a) Achats : avec la recette de la Fête de l'Ecole, il a été acheté un magnétophone à cassettes et un polycopieur à alcool à grand rendement.

b) Collecte de produits alimentaires :

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil d'Ecole qu'une collecte de produits alimentaires aura lieu le 5 Décembre sur la commune. L'Ecole décide de s'y associer en sensibilisant les enfants et en organisant un "point-dépôt" à l'Ecole.

Fait à BUSSAC, le 9 Novembre 1987

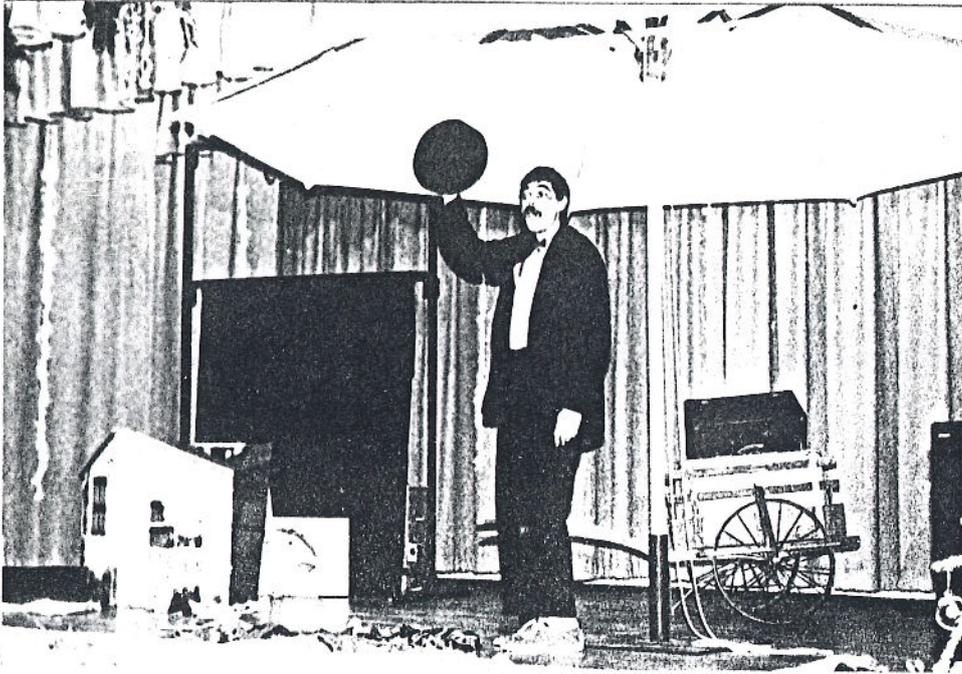
La Directrice

J. COSTE

Le Directeur

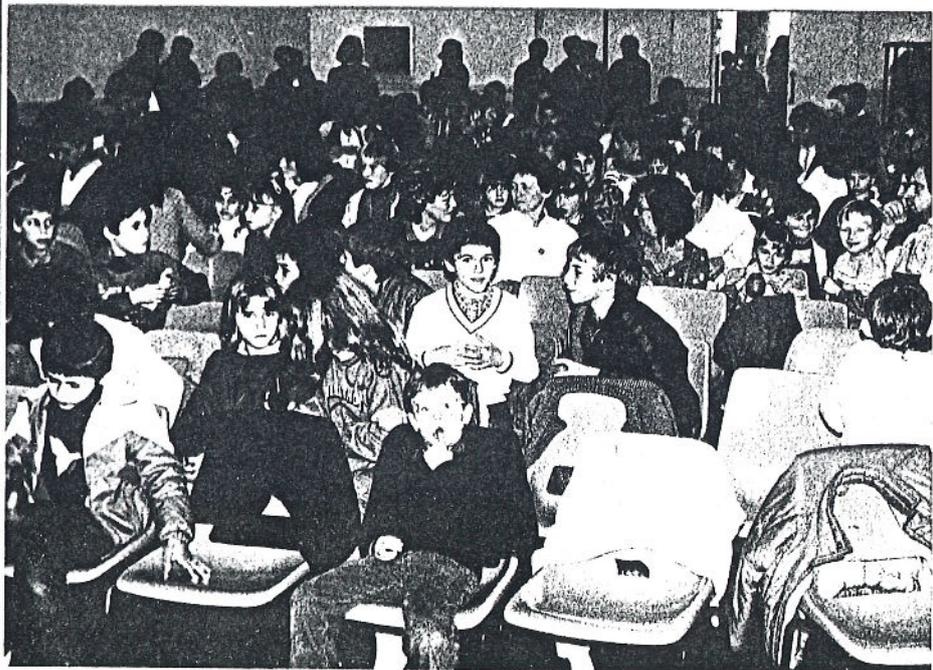
J. GUITER

ARBRE DE NOEL



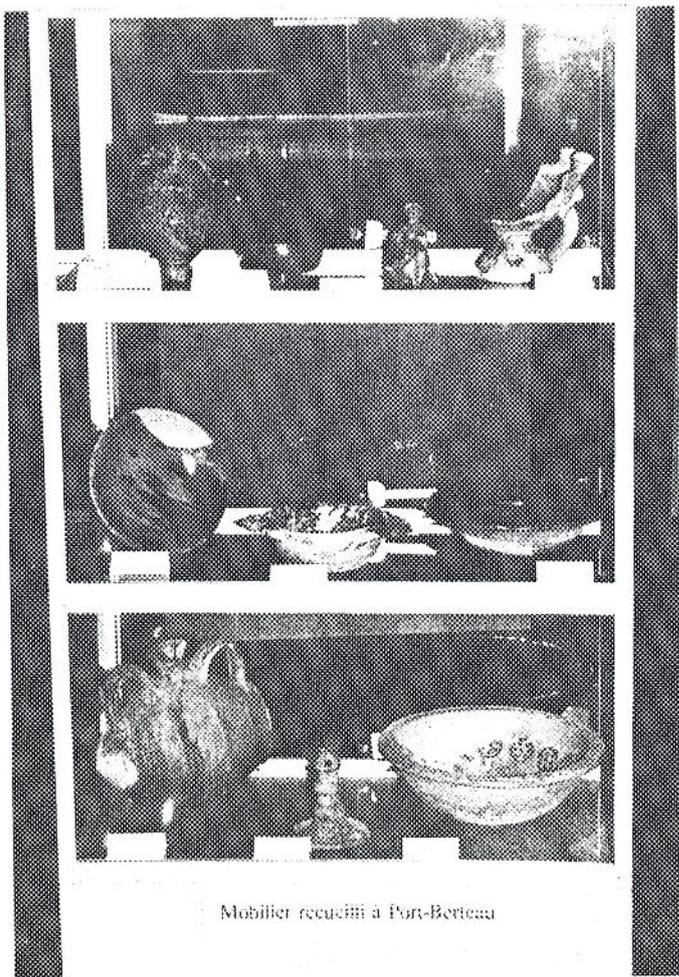
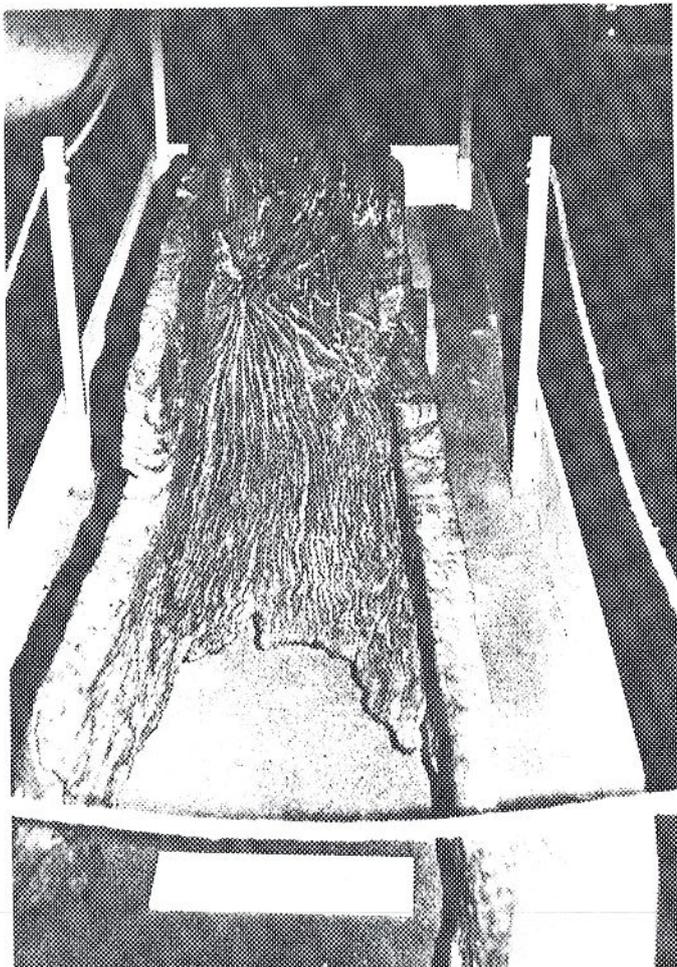
FANTAS CIRCUS dans son numéro :

" VICTOR et P'TIT LOUIS "



**Histoire
d'une
Rivière**

" LA CHARENTE "



Mobilier recueilli à Port-Berteau

Un aperçu de l'exposition
"HISTOIRE D'UNE RIVIERE"
présentée à la Salle
Municipale, du 17 au
25 Octobre 1987

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

RAMASSAGE DE TEXTILES DU 10 OCTOBRE 1987

Monsieur le Maire,

L'Association des Paralysés de France vous adresse ses plus sincères remerciements pour votre généreuse collaboration.

Grâce au concours de vos employés communaux, le ramassage de textiles a été des plus fructueux puisque nous avons, cette année encore, augmenté notre tonnage.

Nous sommes satisfaits de cette campagne menée en équipe avec les Municipalités qui nous ont aidés à obtenir des résultats très encourageants.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir être notre porte-parole auprès de votre sympathique et dévouée équipe, ainsi qu'auprès des généreux donateurs, afin de leur transmettre tous nos remerciements.

La Déléguée Adjointe,

A. M. MARTIN

- ANALYSE D'EAU -

ORIGINE DE L'EAU : Commune : BUSSAC
Syndicat : GROS ROC

DATE DE PRELEVEMENT : 08.10.87

POINT DE PRELEVEMENT : dans la cantine scolaire

CONCLUSIONS :

Eau d'adduction d'excellente qualité bactériologique à la date de notre prélèvement, compte-tenu des espèces bactériennes recherchées.

A.N.P.E. et le Minitel

Monsieur le Maire,

La vulgarisation du minitel se poursuit dans le département et les usagers de ce système sont de plus en plus nombreux.

Pour donner aux demandeurs d'emploi éloignés de saintes, la connaissance des offres d'emploi disponibles, nous les diffusons à un serveur relié au minitel.

Pour atteindre cette diffusion,

TAPER 3615 CODE A.L.P.

L'usager peut sélectionner l'activité économique, donc le métier qui le concerne, et voir apparaître successivement toutes les offres d'emploi gérées par l'Agence Locale de Saintes avec qui il se mettra en rapport le cas échéant.

Nous tenons à vous informer de l'existence de ce dispositif car il peut permettre à vos administrés de réaliser des économies tant en déplacements qu'en communications téléphoniques. Nous restons à votre entière disposition pour recevoir vos suggestions afin de rendre plus facile l'accès de ce service.

Par ailleurs, vous trouverez ci-dessous une lettre de la Direction Générale A.N.P.E. concernant un moyen analogue baptisé ULYSSE.

Le Chef de l'Agence Locale
F. SEPTIER

Le 8 Septembre 1986, l'A.N.P.E. mettait en service un serveur télématique de diffusion nationale destiné à mettre à tout moment, à la disposition des candidats éventuels, les offres d'emploi de cadres, ingénieurs et techniciens ou celles ressortissant à des qualifications très spécifiques, telles

.../...

qu'elles lui sont directement confiées ou qui proviennent de ses partenaires agréés ou conventionnés.

Le lancement de ce système télématique baptisé ULYSSE correspondait à l'aboutissement opérationnel d'une réflexion visant à doter notre institution d'un outil efficace et moderne de diffusion permettant à tout possesseur ou utilisateur de minitel de consulter partout, à toute heure, les offres d'emploi de l'A.N.P.E. particulièrement qualifiées et nécessitant par nature une diffusion d'ampleur nationale.

Aujourd'hui, toute personne à la recherche d'un emploi concernée par les offres peut accéder directement sans contrainte, non seulement aux offres d'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens mais encore à celles concernant les secteurs de l'Aviation Civile, de la Presse et de la Santé, aux offres d'emploi à l'étranger, ou encore à celles relevant de domaines aussi divers que la Recherche ou l'Agriculture.

Les demandeurs d'emploi qui en ont la possibilité peuvent, en outre, venir consulter gratuitement ces offres d'emploi sur les minitels mis à leur disposition dans une quarantaine d'unités cadres ou d'agences spécialisées de l'A.N.P.E.

Cette diffusion nationale par minitel correspond à un service nouveau qui s'ajoute à ceux déjà offerts de longue date aux usagers par la diffusion des journaux d'offres d'emploi de l'A.N.P.E. : "Cadres, Ingénieurs et Techniciens" - Offres d'emploi à l'étranger qui sont disponibles dans toutes les unités du réseau A.N.P.E. et dans celles des réseaux de l'Association pour l'emploi des cadres (A.P.E.C.) et de l'Association pour l'Emploi des Cadres, Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture (A.P.E.C.I.T.A.).

Les facilités de consultation offertes aux demandeurs d'emploi par ULYSSE vont de pair avec celles offertes gracieusement aux entreprises pour la diffusion de leurs offres dont il constitue un support inégalable de portée nationale.

ULYSSE offre enfin aux usagers deux types d'information susceptibles de leur être utiles :

- des conseils pratiques comportant un certain nom-

bre d'informations permanentes sur l'emploi.

- un "Flash info" du mois mettant à la disposition des utilisateurs toutes les informations récentes recueillies dans le domaine de l'emploi.

Persuadé du grand intérêt de ce nouveau service et de son efficacité, il m'est apparu nécessaire d'attirer votre attention sur son existence et les services qu'il peut rendre à l'échelon local, comme à l'échelon national, qu'il s'agisse des demandeurs d'emploi ou des entreprises.

Outre une grande facilité de consultation parfaitement décrite au fil des écrans, ULYSSE est doté d'une grande facilité d'accès : il suffit de faire le numéro 3615 et de taper le code ULYSSE après apparition de la page Télétel 3.

Bien entendu le responsable de l'Agence Locale de votre commune est à votre entière disposition pour vous communiquer tous renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.

S. P. THIERY

Petites Annonces

RECHERCHE ABRI POUR CARAVANE
SUR BUSSAC
S'ADRESSER :
Mr J.P. CLERFEUILLE
Tél. 46.74.26.34

JEUNE FILLE 23 ANS, SANS FAMILLE
RECHERCHE HEURES DE MENAGE
S'ADRESSER :
Mlle BLANCHET
Chez Berteau - BUSSAC

Délivrance des Cartes Grises

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que dans un souci de rapprocher le service public de l'usager, j'ai décidé d'ouvrir à la Sous-Préfecture de SAINTES un service de délivrance des cartes grises à compter du 6 Novembre prochain.

Ce service sera en mesure de délivrer à des usagers du département, particuliers ou garages, tout document relatif à l'immatriculation des véhicules.

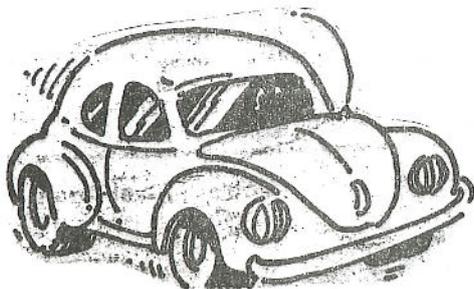
Ces transactions seront traitées sur informatique, dans les mêmes conditions qu'à la Préfecture, ce qui signifie, pour les dossiers qui ne posent pas de problème particulier, la délivrance sans délai du document sollicité.

S'agissant des dossiers de demande de cartes grises déposés dans vos services, je vous invite à les transmettre à la Sous-Préfecture de SAINTES.

Je vous précise enfin que j'ai informé les garagistes de la création de ce nouveau service. Une information des usagers sera faite par voie de presse, et vous prie de bien vouloir la compléter auprès de vos administrés par tous autres moyens que vous jugerez opportuns.

Le Préfet, Commissaire de
la République

Michel GILLARD



Campagne "APPRENONS LA RUE"

Mesdames et Messieurs les Maires du Département,

A la suite des décisions du Comité Interministériel à la Sécurité Routière du 11 Février 1987, un ensemble d'actions sur la sensibilisation des jeunes à la Sécurité Routière a été mis en place.

C'est ainsi que l'opération "Apprenons la rue" a été engagée conjointement par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Equipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports, pour sensibiliser les jeunes aux dangers rencontrés sur les trajets scolaires.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie a, dans un premier temps, invité les directeurs d'école et les chefs d'établissements à élaborer, à partir de l'analyse des conditions de déplacement des élèves, un projet en liaison avec les partenaires concernés.

Je vous invite, dès à présent, à participer activement aux réunions des conseils d'écoles et des conseils d'administration des lycées et collèges pour établir avec eux une fructueuse concertation.

En outre, je ne saurais trop insister sur l'intérêt qui s'attacherait à ce que, à votre initiative, soient organisés des rencontres ou des tables rondes sur le thème retenu et que la presse municipale en donne un large écho.

Les Moghettes de Bouésansoué

I me souvint d'ine histouère que m'a dit ben souvent ma boune grand-mère, ine histouère qui s'disait aux veillées, quant al était, y'elle tout, ine petite faye.

O s'est passé o y a ben dau temps, avant que jh'sèye néssut, me disait la boune veille. Aiguerfeuille-d'Aunis était coum' aneut in biâ bourg. Thiau matin-là, l'villaghe était pas encouère réveillé, mais su la route déjhà dau poules grattiant pendant qu'in jhau matineux s'éjhabraillait tant qu'le pouvait.

Déjhouqué par thiau brut, in biton duvrit sa porte. O l'était in grand grous, roughe coume la crête dau chanteur. Le portait le châffre de Bouésansoué, à cause de son b'soin d'piquette. In bon bougu', pas méchant, mais soulaud coume pas in, gueulard peur teurtout, mais qui trembiait d'vant sa beurgheouèse.

Envec un siâ d'ève d'vant sa mason le s'déjhobra in p'tit, manghea ine goulée - ine quoue d'moulue su ine tartine de pain bis - in coube de moques d'vin roughe peur zou faire couler, et, esseuyant thiés ballots d'in r'vers d'sa manche, l'avait huché à Jhustine thi mettait ses mourènes : - Y vâs au bout d'la v'nelle s'mer mes moghettes. Et l'était peurtit pien de bounes étentions.

Mais vouélà, jhuste coume le passait d'vant l'au-bârghe, a s'ouvrait jhustement et soun émit, qui pourtait l'châffre de Dallenpente, v'nait d'y rentrer.

- Vins dont fâre ine partie, Bouésansoué !

- O faut pas qu't'y comptes ; Dallenpente. Y'ai mes moghettes à s'mer.

Mais ine heure amprès, l'était encouère à la tabe, jhurant coume in yâbe. Quand le sourtit, l'avait peurdu tous ses sous. Et coume l'avait pu rin, l'avait jhoué son pochon d'moghettes.

.../...

L'allait r'venit chez lî, tout caunit, quante l'entendit la Jhustine qui lî huchait : - Ah ! grand faizir dau yâbe ! t'es pas encouère rendu à ton jherdrin ? Attends in peu, y vâs te zi conduire, moué, et y t'quitt'rai quante le tail s'ra fait. Et Jhustine, pétuchant d'mé en mé, seguit soun houme qui t'enfila la v'nelle dârdâr, coume si l'avait éyu le feu au thiu.

Jhustine s'assit à n'in bout dau jherdrin, embauchit ine chausse et s'mit à tricoter. Thiau peur Bouésansoué n'en m'nait pas larghe. Y s'mit à s'mer les moghettes sous les zoeils de thielle qu'au bourg on app'lait la Tigresse, ou putout y fâsit sembian pisqu'o y avait pu rin dans son pochon, mais point fiâr d'avant sa bourgheouèse thi zi balançait tout peur la goule. Le continua d'même, le peur cher houme.

Athiau moument l'hussier d'Aigueurfeuille, Maît' Cornibou, passa dans la v'nelle, d'conte le jherdrin. - Bonjhour, Bouésansoué ! Bonjhour, madame. Tu sèmes dau monghettes? Quante tu en vendras la récolte, tu tach'ras d'penser à moué ! Et Bouésansoué, qui d'vait peur tout, pass'qu'y bouévait tout, baissa l'nez pendant qu'la Jhustine, en raghe, pétuchait su son houme et sa buvante.

- Dis dont, Bouésansoué, y vins dau jherdrin. Y m'semb' qu'nos moghettés sont en r'tard.

- O l'é sans doute pass'qu'o mouille pas, répounit soun houme envec un sourire en coin.

A vhyt jhors d'aneut a zi r'torna encouère, teurjhou rin, la terre rastait seuche, les moghettes poussiant pas.

- O faut qu'tu zou bedoche p'tête...

Et Bouésansoué, docile, bedocha les moghettes ben souégneus'ment. Pis, astheure, o s'mit à mouiller. Jhustine courut au jherdrin : point d'moghettes. Alors a dormit pu, a manghea pu. Pis a s'mit à penser que thiéllés moghettes aviant in sort. Astheure thielle idée fit si tellement dau ch'min qu'al en parla chez y'elle, à sa belle-mère, à sa soeur, à ses qu'nailles, et résolut de conjhurer l'sort. In vendredi 13 au matin, Jhustine mit ine grand marmite à pende à la crémailleliaire, mais avant al avait envouyé tout son monde qu'rit

.../...

peurtout où l'aviant pu tous les vieux quiouls rouillés, toutes les pointes tordues devant l'marichau, enfin toutes chouses thi pouvant piquer. A fénit peur ine bréssée d'ortighes, ine d'épines nouères, et ine d'ajhmoncs. A s'mit de gh'neuils, marmoutant dau paroles de sourcèlerie, et zou arrousant d'ève bénite, ben çartaine que quand tout thieu bouill'rait en thieur, o f'rait dau mau au jh'teu de sort. O l'piqu'rait si tellement qui tarz'rait point à v'nit d'mander peurdon.

O bouillait d'peu in moument à grous bouillons quand on frappa à la porte. Ine faye ouvrit et Mait' Cornibou parut, ine traite ente les degts. Ah ! malheur ! pensa Jhustine, l'était jhustement là quand y'avons s'mé les moghettes... Et avant qu'l'hussier oyut ouvert sa goule, a s'éjhabrailla :

- O l'é lí, le jh'teu d'sort ! Y'o sais, les a vus s'mer ! Ah ! canaille !... Ase jh'ta su lí, et toute la famille envec : la belle-mère, la nore, les drôles, les fayes. Le fut grafigné, tapé, secoué, mordu.

- Vouélà l'coupab' ! huchaient les drôles.

- Tuons-le ! huchaient les fayes. Et v'lan, dau cots d'pé dans les jhambes envec zeu bots, la belle-mère zi tirait les piaux, la nore le calotait à tour de bras, pendant qu'la pu grande des drolesses y allait envec in bâton d'cou-drier.

Enfin, à force, tout éralé, à bezat, thieu paur houme réussit à fouir en s'demandant si toutes thiéllés fumelles étiant point d'venues folles. Le pensa à pourter plante mais o y avait pas d'témoins.

Et coume l'aimait ben lí tout l'ver l'coude de temps à aute les biton d'Aigueurfeuille, en rigolant avant dit ente zeu :

- I l'en avait ine cuite, l'huissier, hier, i l'avait dû chère dans n'ine palisse, l'était bezat.

Quand Bouésansoué r'vindit d'son tail, l'tantout, et qu'i passa l'seuillet d'la thiusine, Jhustine zi hucha en riant : - O y est, tu sais, moun houme ; thes moghettes sont venghées. L'sort est ben parti, m'en doute !

Et dans sa joie al en biza sou houme.

(Extrait du "Bulletin de la Société d'Etudes Folkloriques du Centre-Ouest - Tome II - 5e livraison).

- INFORMATIONS MUNICIPALES -

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie les 11 et 13 Novembre 1987, sous la présidence de M. Guy CHAPUIS, Maire.

MODIFICATION du PLAN d'OCCUPATION des SOLS -

Une enquête communale publique était ouverte à la Mairie. Le Maire informe le Conseil qu'en accord avec le commissaire-enquêteur aucune observation n'a été enregistrée. Il fait part également des deux projets de lotissements en cours (Les Mailleaux - Les Chaumes).

VOIRIE -

Le Maire rappelle au Conseil qu'un important programme de travaux de voirie a été réalisé au cours de cette année, notamment sur les chemins du "Petit Jarry", des "Chagnauds" et de "La Clonerie". Des travaux d'élagage et de débernage seront exécutés prochainement.

ECLAIRAGE PUBLIC -

En raison de la charge de travail de l'Entreprise, les travaux ne commenceront qu'au cours du trimestre prochain. Avant l'exécution des travaux, le Maire rencontrera l'entrepreneur de manière à ce qu'il soit tenu compte des observations des riverains. Il consultera aussi les P.T.T. pour une meilleure distribution des réseaux.

TRAVAUX FOYER RURAL -

M. BEDOCHAUD informe le Conseil Municipal d'un problème d'écoulement d'eau le long du bardage : l'Entreprise qui avait effectué les travaux lors de la construction viendra réviser le bardage dans le cadre de la garantie décennale. Le Conseil Municipal accepte également le devis de cette entreprise pour l'évacuation de la fumée dans la salle de tennis de table par un système de fermeture à manivelle.

LOCATION d'un LOGEMENT au GROUPE SCOLAIRE -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est saisi d'une demande de location du logement de fonction actuellement vacant au Groupe Scolaire. L'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale de la circonscription de SAINTES, consulté, a donné son accord, aucun enseignant actuellement en fonction ayant sollicité ce logement. Le bail stipulera que le logement devra être libéré s'il est demandé par un enseignant nouvellement nommé.

ASSOCIATION FONCIERE -

Afin de réaliser les travaux décidés en Assemblée Générale de l'Association Foncière du 3 Octobre 1987, le Conseil Municipal décide que la commune se portera garant pour le prêt auprès de la Caisse de Crédit Agricole Mutuel de la Charente-Maritime.

VOTE du BUDGET SUPPLEMENTAIRE -

Monsieur le Receveur fait savoir que l'excédent de l'année 1986 dont dispose la commune est de 55 775F.

Travaux prévus en Investissement :

- Carrelage de la salle d'activités exécuté en régie communale. Le solde apparaissant au programme Salle Municipale est maintenu.

- Pose de caniveaux et bordures de trottoir.

Le budget supplémentaire s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 80 275F. et en section d'investissement à la somme de 259 100F.

Situation des demandeurs d'emplois de BUSSAC-sur-CHARENTE
au cours de la période Septembre-Novembre 87.

	<u>Demandeurs</u>	<u>Indemnisés</u>	<u>Non Indemnisés</u>
1er Septembre 87	42	28	14
1er Octobre 87	47	21	26
1er Novembre 87	50	19	31

(Source A.N.P.E.)
